Rubrique: Acheter son titre de transport

Dispositif : Distributeur de billets - système Parkéon

Objectif/description: Distributeur de billets

Nature de l'info : Message visuel et sonore

Relation usager/système: Haut-parleurs ou casque via prise jack et écran tactile

Lieu(x) d'implantation : Paris et région parisienne

Site ou réseau équipé : Métro et tramway RATP

Exploitant et/ou gestionnaire RATP

Maître d'ouvrage : RATP

Mode(s) de transport : Métro, tramway et bus

Fabricant : Parkéon

Motivation de mise en œuvre : Application de la loi du 11 février 2005. Respect des

engagements pris par la direction générale de la RATP.

Date de conception : 2006/2007

Date de mise en service : À partir de 2008, et de 2009 pour l'interface déficients

visuels

Date d'observation : Juillet 2010

Fonctionnalités utilisateur : Achat de titres de transport, rechargement des pass

Navigo ou distribution de tickets magnétiques.

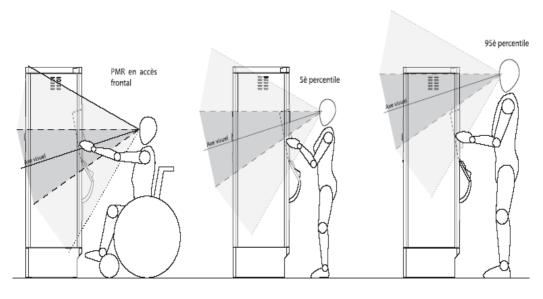
Paiement par carte bancaire ou espèces (pièces et

billets).

Écran (hauteur et inclinaison) pour tous publics, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

Interface graphique dédiée aux déficients visuels, avec

synthèse vocale et prise casque.





Fonctionnalités réseau :

L'automate autonome

dispose d'une interface graphique entièrement conçue

pour les déficients visuels.

L'utilisateur est guidé par un moteur de synthèse vocale. Afin de s'affranchir des perturbations sonores ambiantes, l'utilisateur dispose également d'une prise jack pour

connecter un casque d'écoute.

Il est possible de modifier la taille et la couleur du texte

en fonction de son handicap.

Site d'implantation

Les automates sont

implantés dans la plupart des stations de métro et sur

certaines lignes de tramway RATP

Connaissance et appropriation du système : Des formations ont été dispensées aux

agents d'exploitation par la RATP, afin d'apporter un

soutien aux usagers déficients visuels.

Par ailleurs, un manuel d'utilisation a été rédigé par la CFPSAA à destination des usagers déficients visuels. Ce

manuel est disponible sur Internet :

http://www.cnpsaa.fr/accessibilite/transports/ratp/040_Utilisation_de_I_automate_A2007_a ccessible_aux_deficients_visuels_v_mars2010.doc

Performance du système : Non précisé

Type d'évaluations existantes Non précisé

Utilité en situation perturbée : Non précisé

Coût d'investissement et/ou de fonctionnement : Non précisé

Perspectives d'évolutions Le système proposé est évolutif, il pourra inclure à

l'avenir davantage de produits et services en fonction des besoins émis par la RATP

Transférabilité et systèmes connexes ou complémentaires : Ce système est aisément réutilisable dans d'autres réseaux de transport. Il est déployé sur le réseau de transports de Saint-Étienne.

Illustrations:

Étape 1. Le mode « déficient visuel » doit être activé. Il se trouve dans le coin inférieur droit de l'écran tactile. Ceci active le mode sonore de l'automate ; l'écran est amélioré en



contraste et taille de caractères.

Étape 2. Pour un rechargement du passe Navigo, la carte doit être posée dans le réceptacle conçu à cet effet.

Étape 3. La personne déficiente visuelle doit sélectionner son titre de transport à l'aide du navigateur se trouvant aux quatre coins de l'écran comme suit :

- en haut à gauche : retour (flèche gauche) ;
- en haut à droite : suivant (flèche droite) ;
- en bas à gauche : annuler (croix) ;
- en bas à droite : valider (OK).





En cas de fond sonore trop important pour entendre la synthèse vocale de l'automate, une prise jack est à la disposition de la personne déficiente visuelle afin que celle-ci puisse connecter ses écouteurs.





Étape 4. Une fois le titre de transport choisi, la personne déficiente visuelle sélectionne ensuite son mode de paiement puis paye (CB, pièces ou billets).

Étape 5. Récupérer les titres imprimés, le rendu de monnaie éventuel, ainsi que le justificatif de paiement.

Contact:

Parkéon

cchaumet@parkeon.com 01 58 09 81 14